l'envol

magazine d'information de la Ville de Challans

automne 2012

dossier

Envol immédiat pour la saison culturelle 2012/2013 !

CHALLANS
Porte de l'océan

Delphine Carrat, une ambassadrice de choix pour le Nov Handball

Le tournoi du Challans Nov Handball, destiné aux équipes féminines de moins de 14 ans, se déroulait le samedi 7 juillet dernier. Au milieu d'un plateau régional, figurait une invitée de marque, Delphine Carrat, qui n'est autre que la marraine du club. Cette ailière gauche, née en 1986 à Challans, a fait ses armes au club de 1992 à 1999 avant d'intégrer le pôle espoir de Segré puis de s'aguerrir en Nationale 2, à Nantes. Elle évolue aujourd'hui à Nîmes, club de D1, et fut championne d'Europe avec les Bleues en 2010. Entre séance photos et remise de prix, Delphine a pu échanger avec ses jeunes protégées challandaises et, qui sait, susciter quelques vocations parmi les jeunes spectateurs. Le club, depuis peu présidé par Patrick Guilbaud, compte plus de 160 licenciés.

Tout sourire, Delphine Carrat (3e en partant de la gauche) a posé en compagnie de l'équipe féminine des moins de 14 ans de Challans dont elle est la marraine.

Réunion de secteur, un rendez-vous très attendu

Les Challandais étaient très nombreux (près de 300 personnes), à avoir fait le déplacement, le mardi 10 juillet, aux salles Louis-Claude Roux pour rencontrer Monsieur le Maire et quelques-uns de ses adjoints. La première réunion de secteur, concernant la zone rurale et périphérique de Challans, était apparemment très attendue par les administrés concernés. Sur les 950 invitations envoyées, la municipalité a reçu 150 réponses, dont une centaine de questions. La voirie et sécurité, l'assainissement et le très haut débit faisaient naturellement partie des thématiques les plus abordées, une évidence pour ce secteur caractéristique qui couvre 71 % de la surface de la commune et compte 47 exploitations agricoles. Dans l'après-midi, Monsieur le Maire et quelques représentants des services municipaux se sont déplacés sur le terrain pour rencontrer les administrés, observer les «points noirs» et, si possible, tenter d'y apporter des solutions. Le soir, Serge Rondeau a présenté les dossiers en cours concernant ces grandes thématiques : l'aide du Conseil Général pour l'installation d'une antenne Wimax, l'avancée de la 2x2 voies Challans-Aizenay, le programme d'assainissement collectif au budget annuel de 3 M€. Mais il a surtout, pendant plus de 2h30, beaucoup écouté ses administrés, considéré leurs remarques et répondu aux questions. «*C'était apparemment une attente très forte des administrés. C'est important d'avoir des retours sur les soucis que rencontrent nos concitoyens au quotidien. Certains problèmes peuvent se régler très rapidement, d'autres demanderont plus de temps et de moyens. De toute façon, chaque personne qui nous a retourné le coupon avec une question recevra une réponse personnelle.*» confiait Monsieur le Maire à l'issue de cette première réunion de secteur.

L'après-midi, Monsieur le Maire est allé à la rencontre de ses administrés, comme ici à La Flocellière.

Prochaines réunions :
16 octobre : secteur Nord
22 novembre : secteur Ouest
18 décembre : secteur Est
31 janvier 2013 : secteur urbain

Feu vert pour la bourse au permis 2012

Le vendredi 13 juillet, c'était jour de chance pour six jeunes Challandais. Ce jour-là, Serge Rondeau et Martine Barrau, adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse, ont procédé aux très officielles signatures des conventions de la bourse au permis de conduire en présence des jeunes bénéficiaires, des auto-écoles

et associations partenaires. Mis en place en 2010 par le Conseil Municipal, le dispositif d'aide financière à l'obtention du permis de conduire a été accordé à 6 nouveaux challandais. Les bénéficiaires vont ainsi pouvoir passer leur permis à moindre coût (l'aide finance le coût de 25 à 80 %), en contrepartie d'une action d'intérêt général au sein d'une association. Pour les néo-conducteurs, c'est à la fois une belle occasion de côtoyer des bénévoles et un moyen de faciliter l'insertion professionnelle.

Contact : service Jeunesse
au 02 51 68 69 17

Serge Rondeau (ici avec Martine Barrau et trois des bénéficiaires) a insisté sur le rôle social d'un tel dispositif.

Lors de la pose de la première pierre, deux boules de pétanque ont été incrustées dans le mur du futur boulodrome.

Pose de la 1ère pierre du boulodrome

Le 25 juillet, les acteurs de la Pétanque Challandaise étaient à la fête puisque la première pierre du nouveau boulodrome a été posée. Datant des années 70, l'actuel équipement n'est plus adapté aux entraînements et pratiques compétitives du club. Le nouveau projet prévoit la réalisation d'une aire de jeu couverte d'une superficie d'environ 1 000 m² comprenant 16 terrains. La spécificité de ce projet revient au sol qui doit avoir une granulométrie particulière et pouvoir être humidifié grâce à un système de récupération des eaux pluviales. Les espaces extérieurs, plus largement utilisés pour la pratique loisirs, sportive, d'entraînement ou de compétition, permettront de tracer 80 terrains de jeu. Ce nouvel équipement pourra accueillir des compétitions de niveau national. L'accès se fera par l'allée des Soupirs qui sera traitée avec des haies végétales. La mise en service du nouveau boulodrome est prévue pour la mi-janvier 2013.

«Sam» Davies mouille l'ancre... à Challans !

C'est une coutume qu'il ne manquerait pour rien au monde. Serge Rondeau participait à l'inauguration des foires à l'ancienne d'Autrefois Challans, jeudi 26 juillet dernier, accompagné d'Alain Leboeuf, conseiller général et jeune député-maire de Rocheservière. Aux côtés des deux élus revêtus d'une blouse maraîchine, figurait une invitée de marque, en la personne de Samantha Davies, navigatrice. 4e du dernier Vendée Globe, la Britannique s'aligne de nouveau sur la prochaine édition de cet «Everest des mers» qui s'élance des Sables d'Olonne le 10 novembre prochain. Pour cette aventure, elle peut compter sur l'aide financière des Villes de Challans et de St-Gilles-Croix-de-Vie ainsi que d'entreprises gillocruciennes et challandaises, qui ont rejoint le comité de soutien vendéen «Les Amis de Sam».
Assistée par Alain Leboeuf, Serge Rondeau et Marie-France Piveteau, présidente de l'association «Autrefois Challans», Samantha Davies a coupé la trolle à l'aide d'une cisaille d'époque, inaugurant ainsi les festivités.

A quelques semaines du Grand départ du Vendée Globe, Samantha Davies s'est accordée une pause dans son agenda bien rempli.

> Edito

En cette rentrée, j'aimerais revenir sur quelques images fortes de l'été.

Vous l'avez sûrement constaté, un vent de travaux a soufflé à Challans ; la place de Gaulle a perdu son îlot central, laissant préfigurer ce qu'elle va devenir dans quelques mois : un espace partagé. Boulevard Lucien Dodin, un nouveau parking a fait son apparition. Il est maintenant opérationnel à 100 % avec une capacité de 88 places de stationnement aujourd'hui en zone blanche. Une réflexion sera engagée en étroite collaboration avec l'association des commerçants pour éventuellement adapter le périmètre de la zone bleue.

Autre image forte, c'est la venue de Samantha Davies, sympathique skipper du bateau «Savéol» engagé sur le prochain Vendée Globe qui nous a fait l'honneur de sa venue pour l'inauguration des Foires à l'Ancienne. La Ville de Challans s'est engagée, avec St Gilles Croix de Vie, dans l'association «les Amis de Sam» regroupant des entreprises challandaises et gillocruciennes qui la soutiennent dans sa prochaine aventure. Je suis certain que nous tous, Challandais, allons suivre avec beaucoup d'intérêt son parcours. J'avoue avoir un immense respect pour cette jeune femme (4ème du dernier Vendée Globe) qui, seule pendant plus de trois mois, va affronter les éléments naturels, la mer, le vent, les orages, les tempêtes,...

Le parallèle est rapide, même s'il est à moindre échelle, avec les organisateurs des événements challandais que je tiens à féliciter : le Club Hippique du Canton de Challans a dû, lui aussi cette année, affronter la météo pour son jumping ; Autrefois Challans a supporté une journée de canicule, et là je tire un grand coup de chapeau aux bénévoles qui ont dû avoir très chaud sous leur tenue maraîchine ; je pense aussi au Comité de la Foire, qui malgré la crise économique que nous traversons, a réussi à augmenter encore son nombre d'exposants. Bravo à tous pour votre audace et votre courage !

J'espère qu'en cette rentrée dite difficile, nos chefs d'entreprise auront également le vent en poupe. J'espère que nos gouvernants, quels qu'ils soient, sauront les soutenir mais sauront aussi aplanir toutes les contraintes qui pèsent aujourd'hui de plus en plus sur ceux qui osent, sur ceux qui entreprennent. Ici, à Challans, nous resterons à leur écoute pour les aider à garder le cap et à traverser cette crise sans trop de remous. Seul le développement de l'économie, générateur de croissance, nous permettra de venir en aide aux plus démunis, c'est ma conviction !

Bonne rentrée à tous.

Serge RONDEAU
Maire de Challans

Le Maire et ses adjoints à votre écoute

Chaque samedi matin, de 10 h à 12 h, un(e) adjoint assure une permanence en Mairie. Il (elle) est à votre écoute pour tout type de questions, remarques ou problèmes. Aucune prise de rendez-vous préalable n'est nécessaire. N'hésitez pas, venez le (la) rencontrer.

L'Envol, magazine d'information de la Ville de Challans - Directeur de la publication : Serge Rondeau - Rédaction : Corinne Groheux, Anthony Bordiec - Photographies : Joël Arnaud, Challans NOV Handball, MG Design - Maquette : Graphitti Création - Conception et impression : Imprimerie novéprint La Roche-sur-Yon, impression sur papier recyclé - Troisième trimestre 2012 - Tirage 10700 exemplaires. Exemplaires également disponibles en Mairie, tél 02 51 49 79 79, www.ville-challans.fr, email : mairie@challans.fr. Toute reproduction même partielle de ce document est interdite.

rétrotrimestre 2 3

Delphine Carrat, une ambassadrice de choix pour le Nov Handball

Réunion de secteur, un rendez-vous très attendu

Feu vert pour la bourse au permis 2012

Pose de la 1ère pierre du boulodrome

«Sam» Davies mouille l'ancre... à Challans !

urbanisme travaux 5

Modifications n°4 et 5 du Plan Local d'Urbanisme

Le centre-ville de demain

travaux bâtiments 6

Faites vos remarques sur le pôle des halles !

La Ville poursuit son équipement en défibrillateurs

environnement vie scolaire 7

Rapport sur l'eau potable : la baisse de la consommation se poursuit

6 449, le chiffre de la rentrée

jeunesse vie sociale 8

Séjours d'été, accueil de loisirs, l'Espace Jeunes en forme olympique

21 nouveaux logements sociaux rue St François

vie sociale 9

Gens du voyage : la Ville répond aux exigences de l'Etat

Médaille de la Famille : inscrivez-vous !

culture sport 10

Des animations à destination du public handicapé

Les Trophées Sportifs récompensent aussi la meilleure photo

divers 11

Des liens toujours plus forts entre Saronnesi et Challandais

Un cyclo débridé, c'est un ado en danger

dossier 12 13

Envol immédiat pour la saison culturelle 2012/2013 !

opposition 14

Les rues de Challans 15 Jean-Jacques Rousseau

> urbanisme

Modifications n°4 et 5 du Plan Local d'Urbanisme

Approuvé en juillet 2006, le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de Challans a depuis fait l'objet de trois procédures de modification (2008, 2010 et 2011) et une révision simplifiée en 2009. Lors de sa réunion du 23 juillet 2012, le Conseil Municipal a validé la modification n°4 portant principalement sur des adaptations nécessaires liées à la réalisation de la ZAC Bonne Fontaine. Afin de simplifier les procédures et garantir la cohérence générale d'aménagement du secteur, le terme «ZAC» a d'ailleurs été modifié en «Orientation d'Aménagement». D'autres adaptations réglementaires ont également été décidées afin d'encadrer la mise en œuvre du projet, notamment la création d'une marge de recul et la définition d'un périmètre de gel pour les aménagements futurs.
En octobre, c'est la modification n°5 qui devrait être adoptée. Celle-ci porte principalement sur l'ouverture à l'urbanisation de la zone des Judices afin de permettre à la Communauté de Communes du Pays de Challans de poursuivre son aménagement de parcs d'activités économiques. Une bande de terrain le long de la route de Cholet sera placée en zone naturelle de protection pour conserver une entrée de ville attrayante. Autre point important de cette modification, le règlement de protection des puits de captage du secteur de la Vérie sera annexé au P.L.U.

> travaux

Le centre-ville de demain

On en parle depuis longtemps, le réaménagement du cœur de ville, et notamment de la place de Gaulle, commence à prendre forme. L'îlot central a été retiré début juillet et de nouveaux espaces de circulation et de stationnement ont été matérialisés pour tester le fonctionnement envisagé. L'objectif est de réaliser une vraie place, un «espace partagé» où le piéton sera prioritaire tout en maintenant la circulation, avec une vitesse limitée à 20 km/h. Les trottoirs et les chaussées seront de plain pied sans seuil supérieur à 2 cm pour respecter les normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Les arbres, dont les racines soulèvent les pavés, pourraient être légèrement déplacés afin de faciliter la circulation des piétons, des bancs et de nouveaux mâts d'éclairage seront installés. Le calendrier prévoit les travaux de réseaux à partir d'octobre / novembre et les aménagements de mars à juin 2013.
Un peu plus loin, rue de Lattre de Tassigny, l'ancien office de tourisme sera démoli entre la mi-septembre et la mi-octobre ainsi que l'ancien salon de coiffure «Chez Paul» et le local des archives de la Ville rue du Midi. Ces deux dernières démolitions permettront de créer des nouvelles «percées» de circulation piétonnière pour relier les différents parkings aux grands axes du centre-ville. Place de l'Europe, un espace de jeux pour les jeunes enfants devrait voir le jour, début 2013, à l'emplacement de l'ancien office de tourisme.

Simulations visuelles de la future place de Gaulle...
Ces deux esquisses sont susceptibles de modifications.

...et de l'espace de jeux place de l'Europe.

> travaux

Faites vos remarques sur le pôle des halles !

Toujours dans le cadre du dossier Cœur de Ville, la municipalité a lancé une étude de faisabilité pour la rénovation du pôle «halles, rue piétonne Gobin et place Aristide Briand». Ces trois sites structurants majeurs pour le dynamisme commercial ont en effet besoin d'être réactualisés pour s'adapter aux nouveaux modes de déplacement et de consommation. En juillet, la Ville a retenu le cabinet d'architecture «Sophie Blanchet» de La Rochelle qui a d'ores et déjà engagé la phase diagnostic. Elle comprend une analyse technique et fonctionnelle des halles et de ses abords. Pour ce faire, un questionnaire a été adressé aux commerçants des halles et du périmètre de l'étude. Les usagers sont aussi mis à contribution, un questionnaire étant à leur disposition à l'intérieur du marché couvert. Chacun peut également contribuer à cette analyse en déposant ses remarques, soit dans l'urne située dans le hall de l'Hôtel de Ville, soit via le site Internet www.ville-challans.fr. Une synthèse de toutes les observations sera réalisée par le cabinet fin octobre qui devrait ensuite proposer plusieurs scénarios d'aménagement.

Les halles de Challans font l'objet d'une étude pour leur rénovation.

> bâtiments

La Ville poursuit son équipement en défibrillateurs

Après la piscine équipée depuis de nombreuses années, la municipalité a commencé à installer des défibrillateurs dans certains autres sites, en premier lieu à la salle Michel Vrignaud A et au stade Jean Léveillé, équipements sportifs majeurs de la ville qui accueillent le plus de public. Aujourd'hui, Challans compte sept autres lieux équipés : les halles, la salle Louis-Claude Roux, la Cailletière, la salle des Noues et le Petit Palais.
La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour. Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à 30% de chances de survie sans séquelles. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les 5 minutes suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie. C'est dans cette optique que la municipalité a décidé d'équiper une grande partie des sites accueillant du public.

Dans les halles, le défibrillateur se trouve dans le banc du boulanger, côté rue Gobin

> environnement

Rapport sur l'eau potable : la baisse de la consommation se poursuit

Présenté lors de la séance du Conseil Municipal du mois de juillet, le rapport sur l'eau et l'assainissement collectif a montré la poursuite des efforts des particuliers et des industriels sur la consommation d'eau. Au fil des ans, les volumes distribués baissent : en 2011, la consommation moyenne par abonnement domestique était de 82 m³, contre 83 en 2010. Les abonnés non domestiques (entreprises, industries...) enregistrent une baisse de leur consommation de 12,86 %, un bel effort à souligner qui témoigne de la prise de conscience de chacun sur la préservation de la ressource en eau. Là aussi, c'est une constante depuis quelques années, le nombre d'abonnés continue à progresser (+2,12 % en 2011). La longueur du réseau a, elle aussi, augmenté (+2,24 %) et le taux de rendement, c'est-à-dire la performance du réseau est stationnaire, de l'ordre de 90 %. Côté qualité, 42 prélèvements ont été effectués démontrant la conformité des eaux distribuées.

L'assainissement collectif se décline sur le même schéma : une augmentation du nombre d'abonnements (+2,42 %) liée à la création de nouveaux secteurs et une baisse des volumes facturés (-4,50 %) qui corrobore avec la baisse de la consommation en eau. Le nombre d'habitants desservis est estimé à 18 244 alors que la station d'épuration offre une capacité de 41 000 équivalents-habitants. Le rapport 2011 dresse d'ailleurs le premier bilan annuel complet de fonctionnement de la nouvelle station et les résultats sont très satisfaisants : «*La production de boue a doublé, les performances épuratoires et la qualité du rejet sont excellentes*» indique le rapport. Une satisfaction pour la municipalité qui a investi près de 4 M€ dans cette nouvelle station dans un souci évident de protection de l'environnement

Quelques gestes simples permettent de réduire notre consommation d'eau : pensez à fermer le robinet pendant le nettoyage des mains ou le brossage des dents.

> vie scolaire

6 449, le chiffre de la rentrée

C'est sous un léger brouillard matinal qu'une partie des 6 449 élèves challandais a repris le chemin des classes, mardi 4 septembre dernier. Forcément, il y avait effervescence en ville puisque la cité maraîchine ne compte pas moins de 12 écoles maternelles et élémentaires, 2 collèges et 3 lycées.

Dans l'enseignement primaire public, les effectifs sont stables avec 894 enfants inscrits, tandis qu'on enregistre une légère baisse du nombre d'élèves dans le privé (943 contre 983 en 2011). A noter que, malgré la demande de sursis de la Ville auprès du Directeur Académique, l'école maternelle de la Mélière a dû se résoudre à voir fermer l'une de ses quatre classes.

Du côté de l'enseignement secondaire, on recense 1 865 élèves dans le public, pour lequel les effectifs sont en hausse, et 2 747 dans le privé. Le collège Saint-Joseph peut d'ailleurs se targuer d'être le premier de Vendée.

Les parents accompagnent leurs enfants jusqu'en classe : c'est la rentrée à l'école élémentaire publique Debouté !

> jeunesse

Séjours d'été, accueil de loisirs, l'Espace Jeunes en forme olympique

Grâce à la bonne humeur des animateurs, les enfants se sont donnés à cœur joie tout au long de l'été.

A l'heure des grandes vacances, l'Espace Jeunes proposait 11 destinations aux 7-17 ans, ces derniers étant hébergés en camping ou en gîte. D'une durée de 5 à 10 jours, ces séjours d'été se déroulaient aux quatre coins de la Vendée et parfois même plus loin (Strasbourg, Chambord, Vosges, Paris, Loire-Atlantique, Morbihan). Visites, culture, aventure médiévale, kart, équitation, sports d'eau, randonnée, jeu de piste, farniente. Pour les 126 jeunes vacanciers présents à l'appel, il y en a vraiment eu pour tous les goûts !

Pendant ce temps, l'accueil de loisirs prenait ses quartiers à l'école de la Croix-Maraud, du 9 juillet au 24 août derniers. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le centre a fait le plein avec chaque jour 96 enfants accueillis en moyenne – jusqu'à 119 au cours du mois de juillet. Au total, ce sont 278 têtes blondes âgées de 3 à 12 ans qui ont bénéficié du service challandais.

Jamais à court d'idées, Manu Baudry et ses 8 à 12 acolytes – selon les périodes – ont dédié chacune des semaines à une thématique différente : la baignade, la découverte du jeu, la télévision, la préhistoire, les jeux olympiques (actualité oblige !) ou encore les arts du spectacle. Les enfants ont ainsi pu goûter aux joies de la plage à Notre-Dame-de-Monts, réaliser un feu comme au temps de la Préhistoire au «Cairn» (St-Hilaire-la-Forêt), concevoir un court métrage, se mettre dans la peau d'Usain Bolt au stade Jean Léveillé ou bien s'initier à l'ombre chinoise en compagnie de Catherine Bellini.

Au quotidien, les enfants avaient également la possibilité de faire leur choix parmi 4 à 5 activités proposées par l'équipe d'animation : cuisine, maquillage, musique, peinture, théâtre... Tandis qu'une fois par semaine, un sport était à l'honneur : athlétisme, lutte, danse parmi d'autres.

Enfin, grande nouveauté, deux «soirées famille» ont été organisées en lieu et place du spectacle de fin de centre. Autour d'un buffet, plus de 50 familles ont pu entrevoir les exploits de leurs bambins grâce à une rétrospective mettant en lumière les activités manuelles, la structure et l'ambiance. Et au vu du nombre de parents se prenant au jeu des stands et ateliers, on imagine que l'expérience sera reconduite en 2013...

> vie sociale

21 nouveaux logements sociaux rue St François

L'initiative est suffisamment rare pour être soulignée : un propriétaire d'une résidence privée a proposé à un bailleur social, en l'occurrence Vendée Habitat, de racheter son immeuble situé rue St François. Cette résidence, datant d'une quinzaine d'années, avait, à l'origine, été conçue pour accueillir des personnes âgées. Elle compte 21 logements, dont 16 T2 d'environ 40 m² et 5 T3 de 49 m². Le bâtiment est desservi par un ascenseur et la salle commune, créée à l'origine pour les animations, sera aménagée en T2 adapté aux personnes handicapées. L'entrée dans les lieux des nouveaux locataires s'est faite courant septembre, les locataires actuellement en place restant bien sûr dans leur logement. Cette nouvelle résidence porte à 497 le nombre de logements sociaux sur Challans, hors résidences sociales et établissements pour personnes âgées et handicapées.

Comme son nom l'indique, la Villa St François se situe dans la rue du même nom.

> vie sociale

Gens du voyage : la Ville répond aux exigences de l'Etat

Avec l'arrivée de l'été, Challans a connu quelques épisodes d'installations incontrôlées de gens du voyage. Pourtant, la ville est organisée pour les accueillir dans les règles de l'art. En 2003, la municipalité a aménagé, route de Cholet, une aire d'accueil composée de 10 emplacements d'environ 150 m² permettant l'installation de 20 caravanes. A l'époque, Challans était la deuxième ville de Vendée à se doter d'un tel équipement et respecter ainsi la réglementation et le schéma départemental mis en place. Bien sûr, ce terrain n'est pas en accès libre. Le principe est simple : à leur arrivée, les gens du voyage doivent prendre contact avec la police municipale. Ils doivent remettre une caution de 100 € ainsi que la carte grise des caravanes. Au terme du séjour, ils règlent les droits d'emplacements et les consommations d'eau et d'électricité.

Plus récemment, la Ville a mis en place, autour de ce site, une aire de grand rassemblement qui fonctionne principalement l'été pour les missions évangéliques. Parallèlement, Challans a adhéré au dispositif de coordination départementale des gens du voyage. Un coordinateur recense les terrains mis à disposition par les municipalités et les demandes des missions. Il établit ensuite un calendrier d'occupation des sites. Il a également un rôle de médiation entre les collectivités et les gens du voyage. Normalement, les missions doivent écrire aux mairies ou à la préfecture pour signaler leur date d'arrivée. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. Certains groupes ne préviennent pas et s'installent sans autorisation sur des terrains non prévus à cet effet, comme fin juin sur le parc Activ'Océan. Dans ce cas, la Ville dépose une plainte pour occupation illégale ou lance une procédure visant à l'expulsion.

Médaille de la Famille : inscrivez-vous !

La Médaille de la Famille est une distinction honorifique afin de rendre hommage à des mamans méritantes. Elle est décernée aux personnes qui élèvent, ou ont élevé, «dignement» de nombreux enfants, soit au moins quatre dont l'aîné doit avoir atteint l'âge de 16 ans. Pour obtenir cette récompense, les mères de famille doivent en formuler la demande, munies de leur livret de famille, à l'Hôtel de Ville, au Centre Communal d'Action Sociale avant le vendredi 14 décembre 2012.

Deux critères sont néanmoins retenus par l'Union Départementale des Associations Familiales pour l'octroi de cette médaille : le premier porte sur l'effort accompli pour élever les enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales. Le second en fonction du nombre d'enfants détermine le type de médaille accordée : bronze pour 4 et 5 enfants, argent pour 6 et 7 enfants et or pour 8 enfants et plus.

Vous avez élevé quatre enfants ? La médaille de la famille est peut-être pour vous !

> espace Diderot

Des animations à destination du public handicapé

L'œuvre commune des 6 établissements qui sera exposée du 2 au 20 octobre est une belle réussite d'unité.

S'il est un public fidèle, attachant et friand des services que propose l'Espace Diderot, c'est bien le public d'enfants et d'adultes handicapés de Challans et d'ailleurs. Outre les accueils réguliers le mercredi des enfants de l'IME dans le secteur jeunesse et les approches individualisées de l'outil informatique proposées par le cybercentre aux résidents du foyer de vie de Bouin, l'Espace Diderot propose, dans le cadre de la saison 2012/2013, de nouvelles animations. Une exposition, ayant pour titre «JE...UX», présentera, du 2 au 20 octobre, les œuvres d'un collectif éphémère d'artistes appartenant à 6 établissements médico-sociaux, qui se sont retrouvés pendant deux ans avec un thème commun «Le je, le jeu». Cette exposition est l'occasion de mettre en valeur le talent et la créativité de ces artistes amateurs. Parallèlement, à l'occasion de l'année de l'autisme, la médiathèque proposera le samedi 20 octobre à 15h un spectacle de Marc Buléon «*A portée de voix*». Le conteur, seul en scène, endosse tour à tour le costume des autistes, des encadrants, des parents. (Tout public – sur réservation). Rappelons enfin qu'une permanence de l'Association Valentin Haüy se tient à la médiathèque le 2ème et le 4ème mardi du mois à partir de 15h30 pour permettre aux aveugles et malvoyants d'emprunter les livres audio.

> vie sportive

Les Trophées Sportifs récompensent aussi la meilleure photo

Suite au succès rencontré en 2011 par le concours photo dédié aux associations sportives et à leurs adhérents photographes amateurs, la Ville de Challans a décidé de renouveler l'opération. Les clichés soumis au jury doivent être réalisés au cours de la saison 2011/2012 et répondre au thème «Le sport challandais en action». Un seul sera primé : celui qui répondra le mieux à des critères artistiques (originalité, qualité de la prise de vue, esthétique) mais aussi techniques (cadrage, netteté...). Qui succèdera à Coralie Valin (Moto Club Challandais), lauréat du Prix de la photo 2011 ? Réponse le vendredi 23 novembre 2012 vers 18 h 30, à l'occasion de la 23e édition des Trophées Sportifs. A cette occasion, toutes les photographies seront exposées dans le hall des salles Louis-Claude Roux. Vous souhaitez participer au concours ? Parlez-en à votre club ! Les associations sont invitées à déposer les clichés au plus tard le 31 octobre 2012 au service «Vie Associative» de la Mairie de Challans. Renseignements complémentaires au 02 51 49 79 61.

La jeune Coralie Valin a remporté le concours 2011 avec cette superbe photo du Moto Club Challandais.

> jumelage

Des liens toujours plus forts entre Saronnesi et Challandais

Tandis que Philippe Bellante, premier président du comité de jumelage en 2004, a récemment été nommé président d'honneur, les échanges entre les comités de jumelage de Challans et Saronno (Italie) ont été nombreux cette année encore, aussi bien dans les domaines scolaire, culturel que sportif. Dans le cadre du programme européen Léonardo, deux apprenties «peintres en bâtiment» de la maison familiale «La Bouchère» (Saint-Gilles-Croix-de-Vie) ont effectué un stage dans une entreprise de Saronno. Elles ont ensuite pu démontrer tout leur savoir-faire en réalisant une fresque lors de la Foire des Minées qui, c'est devenu une tradition, recevait de nouveau les boulangers de Saronno et leurs succulentes pizzas. Enfin, du 22 juillet au 1er août dernier, une équipe de 10 cyclotouristes a relié Challans à la cité italienne de 40 000 âmes, accueillie par 4 membres du comité. Comme tous les ans, afin de faciliter les rencontres franco-italiennes, des cours de langue (40 heures par an) sont assurés par Christine Merel. Au fil de la dernière année scolaire, 29 personnes les ont suivis pour un coût de 200 €. Quel que soit votre niveau, n'hésitez pas à vous renseigner. Les enseignements reprennent en octobre - Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de tourisme du Pays de Challans au 02 51 93 19 75.

Lors de leur escapade lombarde, les 10 cyclotouristes du VCC ont pu contempler l'église Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Saronno, un joyau d'art religieux.

> divers

Un cyclo débridé, c'est un ado en danger

À 14 ans, beaucoup d'adolescents aspirent à posséder un cyclomoteur pour gagner en autonomie dans leurs déplacements. Conduire un cyclomoteur n'est cependant pas sans danger et, en cas d'accident, les conséquences corporelles peuvent être graves. Il y a en effet 22 fois plus de risques de se tuer à cyclomoteur qu'en véhicule léger. Les jeunes sont particulièrement touchés puisque c'est à cyclomoteur que près d'un jeune sur deux de la classe d'âge des 15-24 ans est tué sur les routes.

Le Brevet de Sécurité Routière (BSR), obligatoire pour la conduite d'un cyclomoteur, prépare le jeune à conduire à une vitesse maximale autorisée de 45 km/h. Au-delà, les distances de freinage à respecter sont plus importantes, le champ de vision est réduit, les situations à analyser ne sont plus les mêmes... Le débridage du cyclomoteur a pour effet de permettre de dépasser largement les vitesses autorisées et d'augmenter de manière très significative l'exposition des jeunes aux risques routiers. Cette manipulation technique est un délit passible de peine de prison et la conduite d'un cyclomoteur débridé est sanctionnée par 135 euros d'amende. Régulièrement, la police municipale effectue des contrôles de conformité du matériel avec les normes en vigueur et de comportement des conducteurs de deux roues.

La police veille à la conformité des deux roues.

Les comédiens enfilent leur costume, les instruments sont accordés, les danseurs échauffés. Il ne manque plus que vous. C'est parti pour un voyage qui s'annonce riche en découvertes, qu'elles soient musicales, chorégraphiques ou théâtrales... Entre autres !

Le très généreux Yannick Jaulin, originaire de Vendée, a su s'imposer sur la scène théâtrale française. Il sera au théâtre Le Marais le 12 mars 2013.

Envol immédiat pour la saison culturelle 2012/2013 !

Grâce à une grille de spectacles variés et des tarifs attractifs, le service culturel, la Maison des Arts et l'Espace Diderot séduisent de plus en plus de spectateurs. En témoigne la hausse du nombre d'abonnés : 270 en 2011/2012 contre 156 en 2010/2011.

Lames Sensibles le 14 mai

Une vie sur mesure le 2 avril

Dans le prolongement de la saison passée et dans un contexte propice aux célébrations, la Ville propose aux habitants de Challans et de ses environs de se divertir mais surtout de s'évader. Le visuel, tout droit sorti de l'univers de Jules Verne, nous invite clairement au voyage !

Une saison pas comme les autres

Voilà déjà 10 ans, Challans inaugurait sa toute première saison culturelle. Pour célébrer cet anniversaire, la Ville a souhaité faire la part belle aux artistes régionaux tout en conservant son credo qui est de s'adresser à tous les publics et d'explorer toutes les formes d'art : théâtre, musique, conte, danse, nouveau cirque, marionnettes, ciné-concert, peinture, sculpture... En plus des résidences de création, expositions, ateliers d'écriture, lectures, rencontres avec les auteurs et autres animations multimédia, 21 rendez-vous phares sont à découvrir. Parmi les invités, beaucoup de vendéens et pas n'importe lesquels. Hugo Reyne, directeur artistique du festival Musiques à la Chabotterie, et la «Simphonie du Marais» nous transporteront vers l'époque romantique, mêlant dégustations gourmandes et musique de chambre. Entre narration et interprétation, le «diseur» Yannick Jaulin présentera son tout-dernier one-man-show «Conteur ? Conteur». Sans oublier le yonnais Gérard Potier et son «Bazar Mythique» qui nous contera en musique l'histoire de Mildiou, un enfant préoccupé par sa place de

Masque et Nez le 27 novembre

«deuxième» dans la fratrie. Enfin, même si l'événement est hors-abonnement et que le programme ne sera disponible que fin décembre, n'oubliez pas de cocher dans votre agenda les dates des 25, 26 et 27 janvier 2013 : la Folle Journée est de retour à Challans avec pour thème la musique française et espagnole de 1860 à nos jours.

La médiathèque a 20 ans

De son côté, la médiathèque soufflera ses 20 bougies le 26 mai 2013. Elle fêtera cela par un temps festif, du 21 au 25 mai 2013, avec des animations gratuites présentant toutes les facettes des activités de la médiathèque. Ouvert aux nouvelles technologies, l'Espace Diderot offrira une initiation au livre numérique, outil qui permet par exemple de lire des ouvrages via tablette tactile. La Compagnie de la Salamandre (44) viendra interpréter un conte de marionnettes intitulé «Rêve de livre», Lise Marais lira des extraits de romans marquants de ces 20 dernières années, puis le Roméro Groove Band mélangera funk, jazz, rock et hip-hop, accompagné de deux grapheurs de l'Association Missions Urbaines.

Honneur aux jeunes

Mise en place il y a trois ans afin de favoriser l'éducation des scolaires au spectacle vivant, la politique culturelle de la Ville en direction du jeune public est renforcée. Les plus jeunes auront ainsi accès à du conte (musical), du théâtre sous diverses formes, de la danse hip-hop, un spectacle de marionnettes ou bien, pour les plus petits, un ciné-concert "concocté" par la Compagnie des Arts d'Hier pour Aujourd'hui de l'excellent Sébastien Bertrand. La musique aura également toute sa place puisque les locales Alice et Cécile se produiront à trois reprises en concert auprès des scolaires, donnant un aperçu de leur dernier album «Douceur». A noter par ailleurs qu'une semaine sera consacrée, dès cet automne, au cirque traditionnel tandis que les vacances de la Toussaint et d'Hiver seront dédiées aux cinéphiles en herbe avec le festival CineMaj.

Deux compagnies professionnelles en résidence

La résidence de création artistique permet aux artistes invités de confronter leur création aux acteurs culturels de la région et au public challandais, qui peut découvrir l'envers du décor et rencontrer les artistes, avant d'assister en avant-première au fruit du travail des protagonistes. Du 2 au 6 octobre, la compagnie S'Pris Libres planchera sur sa toute dernière création «Marche ou Rêve», plongeant les spectateurs dans l'univers du slam. Puis du 8 au 12 janvier 2013, la compagnie de danse contemporaine "Elément" dévoilera son nouveau spectacle. Deux rendez-vous gratuits et tous publics.

Mode d'emploi

Les abonnés seront une nouvelle fois privilégiés avec des tarifs pleins variant de 5 € (tarif C) à 12 € (tarif A). Pour autant, l'entrée pour un spectateur non-abonné restera abordable (de 6 € à 15 €).
L'abonnement comprend l'achat de trois spectacles minimum parmi l'ensemble des propositions. Il donne surtout accès à de nombreux avantages : des tarifs préférentiels lors de l'abonnement et sur tous les spectacles pris en cours de saison, un meilleur placement dans la salle, des moments privilégiés (rencontres, répétitions, conférences de presse) ou encore la réception d'une lettre d'information mensuelle.
Convaincu(e) ? Il ne vous reste plus qu'à contacter l'Office de tourisme du Pays de Challans !

La Compagnie Elément en résidence de création artistique du 8 au 12 janvier

> Une ambition pour Challans

Et si nous avions raison !

En charge de l'étude pour le Programme Local d'Habitat, le cabinet SQUARE relève dans son diagnostic : «offre publique de logements à loyer modéré insuffisant, délai d'attribution trop long, le prix du foncier non maîtrisé pénalisant les jeunes ménages et les situations précaires».
Pour nous élus de gauche, cette situation est particulièrement vraie à Challans. Maintes fois nous l'avons dénoncée et encore le 23 juillet dernier au Conseil Municipal. Chaque fois il nous est répondu que Challans n'est pas concernée par la règle des 20 % de logements sociaux et que malgré tout elle est respectée.
Additionner des logements HLM avec des places en foyer-logements et de réinsertion et même d'EHPAD est un amalgame certes légal mais un peu facile. Le compte n'y est pas ! Se satisfaire de 10 % de logements sociaux à loyer abordable dans les lotissements communaux, c'est accepter de voir la situation perdurer, voire se dégrader.

Challans peut mieux faire, doit mieux faire. C'est une question de volonté, de choix. Que veut-on ? Une large mixité sociale ou une société sélective par l'argent ? Décidément à Challans il est toujours difficile de se loger à un prix raisonnable quand on n'a qu'un faible revenu ! Quant aux jeunes couples, de ravissants lotissements-dortoirs leur seront proposés en périphérie de la ville, éloignés de tous services de proximité pour eux et leurs enfants.
Nous assurons une permanence à la Mairie, bureau 32, chaque premier samedi du mois de 10 h à 12 h. Vous pouvez aussi nous contacter par courrier nominatif, pour nous faire part de vos suggestions, vos réclamations, pétitions, etc. C'est ce qui nous permettra de mieux vous représenter.

Les élus de «Une Ambition pour Challans»
Nicole Guérin, Alain Paciaga, Michel Cauchie,
Colette Jaunet, Pierre Grondin, Jean Abillard

horaires des services municipaux

Mairie
lundi au vendredi : 8 h 45 à 12 h 30 / 13 h 45 à 17 h 45
samedi matin (état civil) uniquement : 9 h à 12 h

Médiathèque
mardi : 10 h 30 à 12 h 30 / 15 h 30 à 19 h
mercredi : 10 h 30 à 12 h 30 / 14 h à 18 h
vendredi : 15 h 30 à 19 h
samedi : 10 h 30 à 17 h

Cybercentre
mardi : 8 h 45 à 12 h 30 / 14 h à 19 h
mercredi : 8 h 45 à 12 h 30 / 14 h à 18 h
vendredi : 14 h à 19 h
samedi : 10 h 30 à 17 h

Maison des Arts (secrétariat)
lundi : 14 h à 18 h
mardi au vendredi : 9 h à 12 h / 14 h à 18 h
samedi : 9 h à 12 h
Fermé durant toutes les vacances scolaires

Halte-garderie Les P'tits Loups
lundi : 8 h 45 à 12 h (animation préscolaire) / 13 h 45 à 18 h
mardi et jeudi : 8 h 45 à 18 h
mercredi : 8 h 45 à 12 h 15
vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 17 h

Halte-garderie Le Chat Perché
lundi : 8 h 45 à 12 h (animation préscolaire)
mardi : 8 h 45 à 12 h
jeudi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 18 h
vendredi : 8 h 45 à 12 h / 14 h à 17 h (ateliers sensori-moteurs)

Crèche familiale (secrétariat)
lundi au mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 / 14 h 15 à 18 h
jeudi : 8 h 30 à 12 h 30 / 15 h à 18 h
vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Espace jeunes (secrétariat)
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h 30 / 13 h 30 à 18 h

Piscine
Hors vacances scolaires :
mardi : 18 h 30 à 20 h
mercredi : 15 h 30 à 19 h / 19 h 45 à 21 h 45
jeudi : 17 h à 20 h
vendredi : 17 h à 19 h 45
samedi : 15 h 30 à 19 h 30
dimanche : 9 h à 12 h

Vacances scolaires
lundi : 15 h à 19 h 30
(18 h 30 pendant les petites vacances scolaires)
mardi, jeudi et vendredi : 10 h à 12 h / 15 h à 20 h
mercredi : 10 h à 12 h / 15 h à 19 h / 19 h 45 à 21 h 45
(sauf juillet et août)
samedi : 10 h à 12 h / 15 h à 19 h 30
dimanche : 9 h à 12 h

Halles
mardi, vendredi et samedi : 8 h 30 à 12 h 30

Pour plus d'infos, connectez-vous sur le site de la ville
www.ville-challans.fr ou écrivez-nous à mairie@challans.fr
Tel. 02 51 49 79 79

Buste de l'écrivain par le sculpteur Houdon

L'entrée du square Jean-Jacques Rousseau se situe sur le côté gauche de la rue de l'Herseau lorsqu'on emrpunte celle-ci en partant du boulevard Viaud Grand Marais.

Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)

Ce grand écrivain de langue française est né à Genève le 28 juin 1772. **De son vivant, Rousseau fut un grand diviseur.** Haï par les conservateurs partisans du maintien de la monarchie de droit divin et de la société des privilèges, il provoqua aussi la colère et les protestations de ses amis progressistes, Diderot, l'équipe des rédacteurs de l'Encyclopédie ainsi que Voltaire qui ne partageaient pas ses thèses sur la corruption de la société moderne, une société inégale dominée par l'argent et dont les élites se complaisaient dans le luxe et les divertissements. Très célèbre dans l'opinion populaire des villes, **«le citoyen de Genève» persuadé d'être victime d'un complot intellectuel, après une vie d'exilé, mourut isolé dans la campagne d'Ile de France à Ermenonville.**

En vendémiaire an 2 de la République, c'est-à-dire **en octobre 1794,** les députés de la Convention, après s'être débarrassés de Robespierre, organisèrent une grande cérémonie pour transférer **au Panthéon, le temple des grands hommes** des temps nouveaux, l'urne funéraire de Rousseau, désormais placée à côté de celle de son rival Voltaire.

Tout au long du XIX^e^ siècle, ses idées politiques, ses projets de réforme furent au cœur de la grande querelle entre partisans et adversaires de la Révolution Française. Victor Hugo en témoigne dans son roman «Les Misérables» lorsqu'il met en scène **Gavroche, un gamin de Paris «indigné»** par les mesures réactionnaires contre la liberté de la presse prises par le roi Charles X, frère de Louis XVI. **En juillet 1830, Gavroche fait le coup de feu sur une barricade** où flotte l'étendard bleu, blanc, rouge **en chantant son refrain *«c'est la faute à Voltaire, c'est la faute à Rousseau»*,** avant de mourir en défendant la liberté d'opinion.

En 1912 encore, la décision des députés de gauche, radicaux et socialistes, majoritaires au Palais Bourbon de célébrer dignement **le bicentenaire de la naissance de Rousseau** provoque la colère de la droite. Le militant royaliste Charles Maurras se déchaine dans son journal influent, l'Action Française, contre ce «métèque» antifrançais qui serait, selon lui, la source des horreurs de la Terreur Jacobine de 1793.

Au printemps 2012, à l'occasion du tricentenaire, Rousseau ne s'est pas invité dans les affrontements de la campagne électorale présidentielle. En effet, **depuis les années 60, les polémiques se sont apaisées chez les intellectuels spécialistes du siècle des Lumières.** Ainsi le grand philosophe et ethnologue **Claude Levi Strauss,** dans son célèbre livre «Triples Tropiques» paru en 1955, **présente Rousseau comme le véritable père des sciences de l'homme.** Son anniversaire de 2012 aura permis aux chercheurs de mettre en commun leurs travaux dans les colloques tenus à Genève, Lyon, Grenoble, Montmorency, Istanbul et Leeds et aux éditeurs de publier de nombreuses **études qui renouvellent notre lecture de cette grande œuvre du «premier critique moderne de la modernité».**

Bernard de SINGLY

Sources consultables à la médiathèque :
«L'homme qui croyait en l'homme Jean-Jacques Rousseau», de M.V. Howlett (Découvertes Gallimard)
«Tricentenaire : Rousseau, l'ombre des Lumières» Le Magazine Littéraire de décembre 2011
Textes et documents pour la classe – Numéro de Janvier 2012

Carte à jouer de 1789

SAISON CULTURELLE 2012/2013

ENVOL IMMÉDIAT !

abonnez-vous !
✆ 02 51 93 19 75

WWW.VILLE-CHALLANS.FR

CHALLANS culture

n° licences 1-104062/1-1042064/1-1042066/1-1042065/1-1042063 ; 2-1042067 ; 3-1042068

graphitti communication graphique nantes 2012 (02 51 77 13 13)